

# Assemblée Générale

## DISTRICT DE LOIRE ATLANTIQUE DE FOOTBALL

**SAMEDI 9 JUIN 2001**

**A REZE**

\_\*

Clubs présents : 236 sur 334 soit 70,65 %  
 Nombre de voix : 1808 sur 2395 soit 75.49 %

### Personnalités présentes :

- |                            |   |
|----------------------------|---|
| • Monsieur CORNU André     | Président de la Ligue Atlantique            |
| • Monsieur RETIERE         | Maire de Rezé                               |
| • Monsieur HUBERT Richard  | Adjoint aux Sports de Rezé                  |
| • Monsieur LE DU           | Direction Départementale Jeunesse et Sports |
| • Monsieur LAUNEAU Jacques | Président du F.C. REZE                      |
| • Monsieur ARTARIT André   | Président de l'A.E.P. REZE                  |
| • Madame SPITZBARTH        | Mutuelle des Sportifs                       |
| • Monsieur JAMET           | Crédit Agricole                             |

### Personnalités excusées :

- |                         |   |
|-------------------------|---|
| • Monsieur GOBIN Claude | Conseiller Général                          |
| • Monsieur DENIAUD      | Président du C.D.O.S.                       |
| • Mme SILLORAY          | Crédit Agricole                             |
| • Monsieur LANDRAIN     | Président de la Commission Sport et Culture |

Le Président Michel TRONSON ouvre la séance à 9 H par l'Assemblée Générale extraordinaire pour mise en conformité des statuts du District de L.A avec les statuts fédéraux. Le Président fait lecture des articles concernés : article 4 - 7 - 20 - 27 et 29. Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité des participants.

Ensuite, le Président déclare ouverte l'Assemblée Générale du District de L.A. et remercie les autorités locales de leur présence et l'ensemble des Présidents et Dirigeants des clubs présents.

Avant de passer la parole à M. RETIERE, Maire de Rezé, Adjoint aux Sports, le Président excuse l'absence des personnalités invitées.

Monsieur le Maire présente sa commune aux membres de l'Assemblée en se félicitant du dynamisme économique des entreprises installées sur son territoire lesquelles contribuent au développement associatif et sportif. Après avoir rappelé les heures glorieuses du FC REZE et de l'A.E.P. REZE, il a insisté sur le rôle social et éducatif du sport, vecteur de bonne éducation chez les jeunes. Pour conclure, Monsieur le Maire souhaite à l'ensemble des participants une excellente Assemblée Générale.

Le Président Michel TRONSON avant de reprendre l'ordre du jour demande à l'Assemblée d'observer une minute de silence à la mémoire de tous ceux et toutes celles qui nous ont quittés durant cette saison 2000/2001 et qui faisaient partie de la grande famille du football, avec une pensée toute particulière pour Raymond BOUVIER à qui le football départemental doit tant.

Ensuite le Président présente son allocution :

Mesdames, Messieurs,  
Chers amis du Football 44,

Aujourd'hui s'achève la première saison assumée par l'équipe que vous avez désignée le 3 juin 2000 à Ancenis.

Cette assemblée est pour nous le moment de vous rendre compte de notre action, pour vous, l'occasion de juger si nous avons bien porté vos espérances et vos souhaits.

J'aimerais qu'au fil des ans, on ne perçoive plus ce rendez-vous comme une obligation contraignante, mais comme un temps où s'exerce pleinement la vie associative, temps que nous souhaitons amical et convivial.

J'aimerais que, comme dans une fête traditionnelle de famille, ce soit le lieu où s'estompent oppositions ou divergences, cicatrices normales d'une saison de lutte, et qu'émerge tout ce qui nous rassemble.

Le football n'oppose des adversaires que pour mieux rapprocher les hommes.

La nouvelle équipe dirigeante s'est donné des objectifs qui guident son action et que je voudrais brièvement rappeler ici.

**Nous voulons résolument tourner le District vers les clubs**, réduire les distances, rapprocher les hommes, pour mieux se connaître, pour mieux se comprendre.

La communication est capitale, et peu d'incompréhensions résistent à l'explication.

Des outils ont été mis en place pour cela, je pense aux assemblées consultatives, je pense aux animateurs de secteurs, je pense au dernier né, notre site internet, que nous vous présenterons tout à l'heure.

D'autres le seront pour la saison prochaine, tels la ligne téléphonique d'urgence.

Tout sera fait pour mieux former, mieux informer afin de moins sanctionner.

**Nous voulons améliorer la qualité du service en direction des clubs.**

A tous niveaux du District, élus, permanents, membres de commission, nous avons engagé une réflexion critique sur nos modes opératoires et mis en place une cellule Qualité dont la mission est d'animer cette réflexion.

Toutes les procédures, tous les outils traditionnellement utilisés, toutes nos habitudes de fonctionnement, sont progressivement examinés, décrits, répertoriés.

C'est une véritable démarche Qualité que nous avons engagée, longue, patiente, déterminée.

Ce sera, je l'espère, l'héritage que mon équipe laissera à la suivante, car c'est cela qui compte plus que tout : que le football avance, grandisse, progresse, que le relais se passe entre les hommes, sans calcul personnel ni ambition égoïste.

Etre homme, c'est sentir en posant sa pierre que l'on contribue à construire un monde, disait Saint-Exupéry, et il me permettra d'ajouter que nous avons un devoir de mémoire pour tous ceux qui ont posé les pierres du dessous, sans lesquelles la nôtre n'aurait pas de sens.

**Nous voulons assainir nos compétitions et assumer pleinement notre mission d'éducation.**

Cette saison encore, nous avons eu à déplorer quelques incidents graves.

Peu nombreux, trop encore.

Ils ont été sanctionnés justement et fermement et j'affirme ici qu'aucune mansuétude n'est à attendre de notre équipe tant est forte notre détermination à faire vivre l'esprit de la Charte Qualité.

Conscient de tout ce qu'il nous reste à faire dans ce domaine, je ne voudrais pas toutefois donner dans le catastrophisme ou le sensationnel.

Rapportons ces problèmes à leur juste dimension statistique, de l'ordre de 3 pour 10000 : une immense majorité de rencontres, même à enjeu maximal, se déroulent dans un parfait esprit sportif, et il m'a été donné cette saison d'assister à des moments forts et émouvants, où l'esprit de la Charte soufflait fort.

Mille mercis à tous ceux qui avec nous se sont mis en marche dans ce sens, et qui peuvent être légitimement « Fiers d'être foot, fiers d'être sport ».

Tous ces objectifs, c'est **ensemble** que nous pourrons les atteindre ou à défaut les approcher. Que chacun embellisse son jardin, et c'est tout le paysage qui s'en trouvera métamorphosé.

Il vaut toujours mieux se mettre en route, une bougie à la main, que rester assis à maudire l'obscurité.

Légère ou galère, cette saison a apporté à certains satisfactions, à d'autres déceptions, c'est le sport et nous l'acceptons.

C'est notre culture et notre passion.

Nous remettons aujourd'hui la balle au centre pour le prochain match 2001-2002.

Je ne peux conclure sans saluer, pour l'ensemble de son œuvre le club phare du District, le FC Nantes Atlantique, qui a été toute la saison, au-delà des résultats purement sportifs, un ambassadeur royal tant sur le plan de la qualité du jeu pratiqué que sur celui de la qualité comportementale. Nous avons des raisons légitimes d'être fiers des Stéphane, Mickaël, Nicolas, Mehdi et consorts, issus de la base départementale que vous représentez ici.

Eh oui, les champions d'aujourd'hui, c'est vous qui les avez faits !... un peu.

Et nous sommes bien résolus à faire en sorte que l'on s'en souvienne à l'heure du partage, devoir de mémoire oblige.

Je tiens à remercier tous ceux qui ont permis d'assumer une saison rendue délicate par les conditions de déroulement des compétitions :

- les permanents,
- les commissions,
- et vous qui, très majoritairement, avez fait preuve de compréhension et de solidarité.

Merci.

## 1. Ordre du Jour

**A ) Le Procès Verbal de l'A.G.** du 03 juin 2000 à ANCENIS est adopté à l'unanimité.

### **B ) Rapport Moral**

Le rapport moral est présenté par le Secrétaire Général.

**Mesdames, Messieurs,**

Je vais vous présenter une synthèse rapide du rapport moral saison 2000/2001 paru dans Atlantique Foot n° 1546 du 18 mai 2001 en rappelant les points forts et faibles les plus significatifs :

- **Points forts :**

1. Effectif constant depuis plusieurs saisons avec 47928 licenciés,
2. Effectif de nos arbitres en progression : + 19
3. Augmentation du nombre de licenciées féminines : + 122 ; le développement du football féminin étant un objectif de notre district
4. Signature de la Charte Qualité par 8 nouveaux clubs - A ce jour, 68 clubs sont signataires

- **Points faibles**

1. Diminution du nombre de dirigeants : - 126 soit un total de 5478
2. Dossiers de Discipline : quoi qu'en baisse significative - 10.27 %, le nombre de dossiers traités s'élève à 5439. Cette baisse sensible par rapport aux saisons précédentes est une satisfaction qui vient de votre sérieux dans l'application de la règle de l'exclusion temporaire et d'une prise de conscience de la part des clubs qui ont signés la Charte Qualité. En contre partie il faut noter que la Commission a traité des dossiers très lourds et a prononcé des sanctions exemplaires pour violence à arbitres et agressions ; **2 clubs ont été suspendus de toutes compétitions jusqu'à la fin de la saison.**

Voilà en quelques mots, une analyse rapide de l'activité des différentes commissions durant cette saison 2000/2001.

Je vous remercie de votre attention, et je suis à votre disposition pour répondre à vos questions concernant ce rapport moral.

### **B ) Approbation du Rapport Moral saison 2000/2001**

Le rapport moral est adopté à l'unanimité.

### **C ) Rapport Financier**

Le Trésorier F. MICHEL présente les comptes du Bilan et de Résultat d'Exploitation pour la saison 99/2000 :

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs

Les documents comptables que nous vous avons adressés au mois de décembre dernier vous ont sans doute permis d'apprécier le bon niveau de résultat au 30 juin 2000 sachant qu'au cours de l'exercice précédent un résultat exceptionnel sur la vente de l'ancien siège avait contribué à la formation du résultat pour 644 Kf..

Aujourd'hui et dans le but de vous prononcer sur ces comptes, je vous dois de vous apporter quelques informations complémentaires en soulignant les points significatifs.

Dans un premier temps, je vous présenterai le compte de résultat de l'exercice 1999 - 2000 puis le bilan. Ces comptes vous sont présentés sous la forme de graphiques qui nous permettent de visualiser l'évolution financière du District sur les quatre derniers exercices pour le compte de résultat et les six derniers exercices pour le bilan.

Je vous précise que ces comptes ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'exercice précédent.

## **1 - Le compte de résultat**

### **A – Les produits**

L'analyse des produits d'exploitation hors reprises sur provisions appelle les constatations suivantes :

- La baisse des amendes provient de deux facteurs :
  - la baisse du nombre de dossiers de disciplines : 6 062 dossiers au cours de la saison 1999/2000 contre 6 550 dossiers au cours de la saison précédente soit -7.45%.
  - la révision des sanctions financières applicables : 50 francs pour un match avec suspension avec sursis contre 100 francs auparavant, 125 francs pour un match avec suspension ferme contre 225 francs auparavant.
- La progression des subventions provient d'une requalification des reversements effectués par la Ligue et d'une modification des modalités de calcul de la subvention fédérale.
- La diminution des redevances provient de la suppression de la majoration sur licences pour les catégories jeunes. Au cours du prochain exercice, apparaîtra la suppression de la majoration de 10 francs pour les licenciés seniors.

### **B – Les charges**

Les charges d'exploitation hors dotation aux amortissements et provisions s'élèvent à 2 490 Kf au 30 juin 2000 contre 2 381 Kf au 30 juin 1999 soit une augmentation de 4.6%.

Les évolutions des postes de charges sont contrastées. En effet, les charges externes baissent du fait de l'inauguration du siège au cours de l'exercice précédent. Par contre, les frais de déplacement progressent du fait d'actions conduites vers les clubs, dirigeants, arbitres, consécutifs à la relance de la politique de formation.

Aussi, l'effet sur une année pleine de l'embauche du contrat emploi-jeune et du rétablissement du temps complet d'un permanent explique la progression des charges de personnel.

### **C – Le résultat**

Du fait de la structure des produits d'exploitation et des charges d'exploitation, l'excédent brut d'exploitation ressort à 670 Kf au 30 juin 2000 contre 828 Kf au 30 juin 1999.

Après prise en compte, d'une part, des dotations aux amortissements en augmentation du fait de l'amortissement du nouveau siège, et, d'autre part, des diverses provisions, le résultat d'exploitation s'élève à 401 Kf au 30 juin 2000 contre 612 Kf au 30 juin 1999.

Compte tenu du résultat financier et du résultat exceptionnel, le résultat net comptable ressort à 633 Kf au 30 juin 2000 contre 1 466 Kf au 30 juin 1999. Comme je vous l'indiquais en préambule, cette

baisse provient de la plus-value sur la cession du siège de la Place Alexandre Vincent pour 645 Kf au 30 juin 1999

En raison de la suppression de la majoration sur licences « seniors » pour la prochaine saison, nous devons rester vigilants dans la structure de nos frais afin de ne pas dégrader le niveau de nos résultats.

## **2 – Le bilan**

A présent, nous allons analysé le bilan.

### **A – L'actif**

Depuis trois exercices, nos valeurs immobilisées sont en forte hausse du fait de la construction de notre nouveau siège. Sur un plan comptable, ces valeurs immobilisées seront en baisse régulière du fait de l'amortissement du bâtiment.

Aussi, nous pouvons constater une amélioration régulière de notre trésorerie.

### **B – Le passif**

La politique menée par le District depuis plusieurs années a contribué au renforcement des capitaux propres permettant ainsi de construire le nouveau siège en recourant sans excès aux financements extérieurs.

Les provisions pour risques restent à un niveau identique. Je vous rappelle que ces provisions sont destinées à financer des projets ou événements probables selon la politique définie par le District.

L'analyse de la situation financière de votre District au 30 juin 2000 vous permet d'apprécier, la rigueur et le sérieux de la politique appliquée par les membres élus.

Mesdames, Messieurs, avant de soumettre ce rapport à votre approbation, je voudrais remercier le personnel qui a participé à la préparation de cette Assemblée Générale et en particulier Madame Claudine Prenveille, notre secrétaire comptable, qui a préparé les documents financiers en votre possession.

Messieurs les Présidents, Mesdames, Messieurs, je vous remercie de m'avoir prêté attention.

M. MESSUS, Commissaire aux Comptes, dresse son rapport sur les comptes annuels du District pour la saison 99/2000 et certifie que les comptes annuels sont réguliers et sincères et donnent une image fidèle des opérations de la saison 99/2000, de la situation financière et du patrimoine du District de L.A. au 30/06/2000.

Le Président du District demande l'approbation des comptes qui sont adoptés à l'unanimité.

Le Trésorier reprend la parole pour présenter le budget prévisionnel de la saison 2000/2001.

Le Budget prévisionnel est adopté à l'unanimité.

## **2. Modifications des Règlements**

Le Président fait lecture des articles concernés :

- ◆ Challenge "José Arribas" - article 4
  - ◆ Challenge du District - article 2
  - ◆ Coupe de District - article premier - 2 - 4
  - ◆ Challenge Desmars et 13 ans - article 7 - 8
- Les modifications proposées sont approuvées à l'unanimité des participants.

Le Président présente également les demandes de modifications des règlements généraux transmises à la Ligue, conformément aux vœux émis lors des Assemblées Générales consultatives.

- ◆ Art. 114 - 2 des Règlements Généraux de la L.A.F. :  
Possibilité pour les joueurs suspendus de participer à l'encadrement des rencontres de football d'animation.
- ◆ Art. 128 - 2 des Règlements Généraux de la L.A.F. :  
Suppression du délai de 10 jours suivant la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure.
- ◆ Art. 130 - 3 des Règlements Généraux de la L.A.F. :  
Possibilité de sanctionner un club en infraction dans l'hypothèse d'une réserve non recevable en la forme.

### 3. Examen des Vœux des Clubs et Questions Diverses

Le Président fait état du vœu exprimé par l'Espérance de Crossac sachant qu'un club a émis un vœu jugé irrecevable pour non-respect des dispositions statutaires (art 44).

**VOEU** : dans la continuité, l'exclusion temporaire ne pourrait-elle pas être appliquée à tous les niveaux dès la saison prochaine

Le Président Michel TRONSON explique qu'un vœu n'est applicable réglementairement que la saison suivante. "Nous en sommes partisans, mais avec réserve. Soyons prudents. Laissons le temps aux mœurs et aux habitudes d'évoluer. Une précipitation peut nuire à l'extension de cette mesure. Notre souhait est de l'étendre immédiatement à la 1<sup>ère</sup> division chez les seniors et à toutes les catégories jeunes. Cette extension à tous les jeunes sera également effective dans les Districts 49 et 85. Nous aurions mauvaise grâce à ne pas suivre le mouvement pour une idée à l'origine de laquelle nous étions militants de la première heure. C'est un levier pédagogique indéniable pour tous, joueurs, éducateurs, arbitres. Tout le monde a à y gagner. Soyons complices et partenaires de l'arbitrage pour qu'il y ait le même esprit et la même réussite qu'en DSD et en honneur départemental 17 ans cette année..."

- ◆ Questions communes de l'U.S. TREFFIEUX/ST VINCENT DES LANDES et du RC ANCENIS, pour l'application de cette mesure aux coupes.

Le Président précise que certaines coupes ne pourront supporter cette application. En revanche, dans toutes les coupes de District Jeunes, on peut faire.

- ◆ Question de l'ES DRESNY/PLESSE sur la durée exacte de l'exclusion temporaire et qui est chargé du décompte.

Pour le Président, il importe de se donner le temps d'affiner cette application. Cela doit nécessairement incomber au juge assistant qui, même bénévole, devient un "officiel" sur la feuille de match dans le cadre de sa mission.

Pour Jean-Luc Rouinsard, Président de la C.D.A., ce doit être l'arbitre assistant qui s'occupe de l'équipe adverse.

- ◆ Question des Municipaux de St Herblain : incluez-vous aussi le foot-entreprise?

Michel Tronson : "Oui, dans la mesure où c'est une compétition qui relève de la 1ère division de District. Tout le monde a à y gagner encore une fois."

Pour Jean-Luc Rouinsard, c'est peut-être un peu prématuré en foot-entreprise.

- ◆ Question d'Orvault Sports : sur le fond, d'accord avec tout ce qui vient de se dire, mais sur la forme, pourquoi pas une application immédiate à toutes les catégories et tous les championnats seniors comme le demande Crossac?

Pour Michel Tronson, c'était possible à condition que ce soit un vœu présenté par le Comité Directeur du District, dès lors que c'est l'émanation d'une consultation préalable auprès de tous les clubs.

- ◆ Question du club de Marianne Nantes sur le cas particulier d'un joueur exclu temporairement

Le Président répond que cette question n'est pas en rapport avec le vœu présenté.

Après vote à main levée, l'extension de l'exclusion temporaire à la première division de District, ainsi qu'à toutes les catégories de Jeunes est adoptée à l'unanimité moins 6 oppositions et 8 abstentions.

#### 4. Intervention de Madame SPITZBARTH - Mutuelle des Sportifs

Madame SPITZBARTH, Directrice Générale de la Mutuelle des Sportifs, présente aux clubs les modalités et garanties de la M.D.S. en insistant sur toutes les organisations non officielles incluant la participation de non licenciés.

#### 5. Présentation du site Internet du District

Le Président Michel Tronson, présente aux présidents et dirigeants de club le site internet du District : <http://foot44.fff.fr>

et fait une démonstration de toutes les informations à la disposition des clubs sur ce nouveau moyen de communication.

#### 6. Signature de la Charte Qualité

Monsieur Philippe Lesage, pour l'Amicale des Arbitres, Claude Benizé, pour l'Amicale des Educateurs et Georges Le Gledic au nom de l'Association des Présidents et Dirigeants bénévoles des clubs sportifs ont signé la Charte Qualité.

Ce fut un moment fort de l'Assemblée.

#### 7. Intervention du Président de la Ligue, M. André Cornu

Le Président André Cornu exprime le plaisir qu'il a à participer à une Assemblée qui illustre ses propres convictions : dialogue, ouverture, débat, recherche permanente du meilleur accord.

"l'important c'est de rechercher des solutions communes à nos problèmes. Des différends, vous en avez, nous en avons, mais si vous êtes là c'est pour les résoudre."

Il affirme avec conviction et éloquence sa foi dans l'avenir du football départemental et régional.

#### 8. Intervention du Directeur Départemental de la Jeunesse et des Sports, M. Le Du

M. Le Du rappelle l'engagement de l'Etat sous ses différentes formes et rappelle les réalisations autorisées par le Fonds Sastre, ainsi que l'augmentation significative du F.N.D.S. autorisée par la mutualisation intégrale des 5 % des retransmissions télévisées, assurant les participants et le Président du District que des correctifs seraient apportés aux premières affectations. Il insiste sur la nécessaire lutte contre la violence dans le sport, lutte dans laquelle le football 44 s'est engagé résolument.

## 9. PALMARES ET MEDAILLES

Le Secrétaire Général fait lecture de la liste des Dirigeants de clubs et des membres de Commission qui ont été, au titre de la saison 2000/2001, récompensés par la médaille de Ligue.

### *Membres de Commissions*

Comité Directeur

#### MEDAILLE d'ARGENT

SUREL Guy

#### MEDAILLES de BRONZE

Technique

GARAT Yvon

Foot 7 et 9

FLEURANCE Bernard

Foot 7 et 9

BRIDJI Marouf

Technique

GOBIN Gabriel

Jeunes

ROUAUD Yves

#### MEDAILLES DE LIGUE

Foot Milieu Scolaire

BERTINO Jean-Louis

Terrain / Sportive

GRECK Paul

Technique

MOYNE Pascal

Foot Milieu Scolaire

PLUCHON Michel

### *CLUBS*

U.S. THOUARE

#### MEDAILLE d'ARGENT

LOAREC Joseph

#### MEDAILLES de BRONZE

ST PIERRE DE RETZ

DUPONT Guy

ORVAULT SPORTS

BOUTIN Michel

METALLO SPORTS

PRIGENT François

METALLO SPORTS

VINCE Serge

ESPOIR SUR LOIRE

GAZEAU Claude

ESPERANCE ST YVES

MORICE Alain

ESPERANCE ST YVES

RAGOT Pierrick

ESPERANCE ST YVES

DURAND Alain

#### MEDAILLES DE LIGUE

AOS PONTCHATEAU

BUTEAU Jean-Claude

AOS PONTCHATEAU

ROUBY Maurice

AOS PONTCHATEAU

LESAGE Gérard

AOS PONTCHATEAU

DAVID Alain

AOS PONTCHATEAU

PINARD Jean-Paul

US GUENOUVRY  
US GUENOUVRY  
ST DENIS DE MAUVES  
ST DENIS DE MAUVES  
ST DENIS DE MAUVES  
ST PIERRE DE RETZ  
ST PIERRE DE RETZ  
ST PIERRE DE RETZ  
ST PIERRE DE RETZ  
ST PIERRE DE RETZ  
ST PIERRE DE RETZ  
ST JOACHIM BS  
ST JOACHIM BS  
ORVAULT R.C.  
ORVAULT R.C.  
ORVAULT R.C.  
AS BEAUTOUR  
ORVAULT SPORTS  
ORVAULT SPORTS  
ORVAULT SPORTS  
ORVAULT SPORTS  
RACC CORPO  
RACC CORPO  
ST NAZAIRE PFC  
ST NAZAIRE PFC  
ST NAZAIRE PFC  
ALC ST AIGNAN  
ALC ST AIGNAN  
ALC ST AIGNAN  
ALC ST AIGNAN  
SYMPH. TREILLIERES  
METALLO SPORTS  
U.M.P. ST NAZAIRE  
U.M.P. ST NAZAIRE  
U.M.P. ST NAZAIRE  
JA HERIC  
JA HERIC  
JA HERIC  
US SAVENAY  
STADE COUERONNAIS  
ES DRESNY PLESSE  
ES DRESNY PLESSE  
AS CONQUEREUIL  
U.S. PONT ST MARTIN  
U.S. PONT ST MARTIN  
CONQUERANTE COUFFE  
CONQUERANTE COUFFE

PENEAU  
ROZIER  
BOUQUIN  
RETIERE  
GAUDUCHON  
GAGEY  
GUICHET  
DUPUY  
BARREAU  
GUILLOU  
MAHE  
LE GLEDIC  
BRAUD  
KERBRAT  
SOCHARD  
ETIENNE  
BREHERET  
GUICHARD  
BRIAND  
LEPAROUX  
RUAULT  
CLERMONT  
CRISTEL  
FILLAUD  
RIVIERE  
FREUCHET  
NERFIE  
ROBIN  
PINEAU  
BERTIN  
BELLAY  
NAEL  
JAFFRE  
ROULEY  
RICHARD  
LAILLET  
LESCOUZEC  
MAHAUT  
JOUSSET  
CIVEL  
BREHIER  
PLANCHOT  
FISSON  
FISSON  
DAUDIN  
CLEMENT

René  
Germain  
Michel  
Guy  
Dominique  
Charles  
Paul  
Gérard  
Joël  
Gilbert  
Solange  
Christiane  
Jean-Luc  
Yvon  
Michel  
Michel  
Roger  
Alain  
Alain  
Joël  
Yvannick  
Bernard  
Jean-François  
Dominique  
Georges  
Claude  
Jean-Paul  
Jean-Yves  
Paul  
Alain  
Roger  
André  
Claude  
Yves  
Pierre  
Yves  
Alain  
André  
Christian  
Christian  
Camille  
Jacques  
Pascal  
Yves  
Thierry  
André

CONQUERANTE COUFFE  
 ESPERANCE ST YVES  
 ESPERANCE ST YVES  
 A.S.N.ENSEIGNANT PRIVE  
 KORRIGANS BATZ S/MER  
 KORRIGANS BATZ S/MER  
 KORRIGANS BATZ S/MER  
 U.S. PELLERIN  
 U.S. PELLERIN  
 ST NAZAIRE PFC

LEVOYER  
 CHUPIN  
 DAVID  
 CANTIN  
 ABRAM  
 ABRAM  
 ABRAM  
 MOURAUD  
 CHAUVET  
 FRERET

Yvonnick  
 Daniel  
 Michel  
 Yves  
 Jean-Pierre  
 Claudine  
 Olivier  
 Christian  
 Yves  
 Claude

## **PALMARES SAISON 2000/2001**

<b>Division d'Honneur</b>	Descentes en DRS	REZE FC NOZAY OS
<b>D.R.S.</b>	Montées en DH	ASPTT NANTES ORVAULT SPORT USSA VERTOU
<b>D.R.H.</b>	Montée en DRS	JSC BELLEVUE
	Descentes en PH	ETOILE CLISSON ST PERE EN RETZ
<b>P.H.</b>	Montées en DRH	ST HERBLAIN OC AC CHAPELAIN FC CHAPELLE MARAIS 2
	Descentes en DSD	AC POULIGUEN 1 ST NAZAIRE PFC 2
<b>DSD</b>	Montées en PH	ST ANDRE DES EAUX 2 SYM.TREILLIERES 1 ES VIGNEUX 1 US LA BAULE 2
	Descentes en 1ère Div.	ES DRESNY PLESSE 1 US LE PELLERIN 1 US OUDON 1 NANTES MELLINET 1 JA HERIC 1 US ST NICOLAS REDON 1

<b>1ère DIVISION</b>	Montées en DSD	AC ST BREVIN 2 JEUNES D'ERBRAY 1 ELAN DE GORGES 1 UF ST HERBLAIN 1 AMICALE ST DOLAY 2 RC ANCENIS 44 2 LANDREAU LOROUX OSC 1 RC RETZ 1
<b>17 ans</b>	Montées en Régional	ST HERBLAIN OC ASPTT NANTES
<b>15 ans</b>	Montées en Régional	RC ANCENIS 44 MELLINET NANTES
<b>13 ans</b>	Montées en Régional	VOLT. CHATEAUBRIANT RC ANCENIS 44
<b>SENIORS :</b>	COUPE DE DISTRICT CHALLENGE DU DISTRICT CHALLENGE JOSE ARRIBAS CHAMPIONS D.S.D	US STE LUCE AS BELLIGNE 2 RC ANCENIS 44 LA ST ANDRE DES EAUX 2 SYM. TREILLIERES 1
<b>JEUNES :</b>	CHAMPION 17 ANS CHAMPION 15 ANS CHAMPION 13 ANS CHALLENGE DESMARS CHALLENGE 13 ANS CHAMPION BENJAMINS à 9 CHAMPION POUSSINS CHALLENGE CREDIT AGRICOLE POUSSINS	ST HERBLAIN OC RC ANCENIS 44 FC NANTES ATLANTIQUE 2 LA ST ANDRE DES EAUX AC ST BREVIN FC BOUAYE USJA CARQUEFOU AC BASSE GOULAINNE
<b>FOOT ENTREPRISE :</b>	CHAMPION COUPE DE NANTES COUPE DE LOIRE CHALLENGE HELIO COUPE DE NANTES DU LUNDI COUPE DE LA VILLE DE ST NAZAIRE	NANTES AF.ETRANGERES 1 TRI POSTAL 1 ASPTT ST NAZAIRE 1 PARIDIS 1 SYSTEME U 1 A.S. MARITIME 1

**FEMININES :**

CHAMPION ADULTES	US BOUGUENAIS 1
CHAMPION CADETTES	ES PIN SEC 1
COUPE DISTRICT ADULTES	US BOUGUENAIS 1
COUPE -16 ans	ST HERBLAIN OC 1

**FOOT LOISIRS :**

COUPE LOISIRS	FC MUSCACHAUD
CHALLENGE LOISIRS	NTES A.D.F.

**8 - CONCLUSION**

Le Président Monsieur ARTARIT, au nom de l'A.E.P.R. et du FC REZE clôture l'Assemblée Générale, remercie tous les participants de leur attention et les invite au pot de l'amitié.

Le Président,

Michel Tronson

Le Secrétaire Général,

Alain Martin